





**FORCE OUVRIERE**  
**LE SYNDICAT QUI RESTE UN SYNDICAT**

 DRFIP d'Ile-de-France et du département de Paris  
94 rue Réaumur 75104 Paris Cedex 02  
 01.55.80.66.43  01 55 80 66 49  
@: <http://www.fo-dgfip-sd.fr/075/>  
✉: [fo.drifip75@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.drifip75@dgfip.finances.gouv.fr)

## Compte-rendu de l'HTII du 15/03/2016

Le mardi 15 mars, l'HTII (= 4h d'informations syndicales trimestrielles inter-directionnelles) s'est tenue dans les locaux de la DRFIP Paris à Réaumur.

Près de 600 agents de la DRFIP et de la DSFP AP-HP se sont donc réunis le matin dans l'atrium, seul lieu capable d'accueillir autant de monde. Près d'une centaine d'agents se sont réunis l'après-midi dans l'amphithéâtre de Réaumur.

Une quinzaine de collègues sont intervenus pour faire le constat d'une situation éprouvante dans tous les services, principalement à cause du manque d'effectifs.

La plupart des intervenants étaient mandatés par leur service.

Tous sont intervenus pour dire que les conditions de travail sont inacceptables.

Tous ont dit que les services sont surchargés.

Tous ont montré que les restructurations, les priorisations, les simplifications, conduisent à l'abandon des missions de service public.

Tous ont montré que la dématérialisation, l'obligation des procédures en ligne, les centres de contact, déstructurent les services et sont autant de prétextes pour délocaliser les services et les missions.

Tous sont attachés à leur travail, à leurs missions, et tous veulent travailler correctement !

Tous sont unanimes : cela suffit !

Cette Assemblée Générale représente une force bien réelle, et largement suffisante pour établir un rapport de force capable de faire évoluer la situation actuelle.

Tous les agents attendent des solutions efficaces et pérennes.

Tous les intervenants ont constaté que seule une action collective peut faire aboutir les revendications.

La question de la grève, la vraie, a été dans tous les esprits.

Dans ces conditions, l'AG a décidé d'appeler à la grève interprofessionnelle du 31 mars pour le retrait du projet de loi El Khomri et le maintien du Code du Travail.

Elle a décidé de tenir dès le matin du 31 des assemblées sur chaque site afin de discuter de la reconduction de la grève le lendemain sur les revendications DRFIP.